

Dépenses liées à l'environnement

De nombreuses actions sont mises en œuvre par l'ensemble des agents économiques (administrations publiques, entreprises et ménages) pour prévenir les dommages environnementaux potentiels, réparer les dégradations de l'environnement ou préserver les ressources naturelles.

En 2018, les moyens financiers affectés aux dépenses liées à l'environnement, hors lutte contre le changement climatique et énergies renouvelables, atteignent 70,5 milliards d'euros (Md€) : 51,0 Md€ pour la protection de l'environnement et 19,5 Md€ pour les opérations de gestion durable des ressources naturelles. Les principaux postes de dépenses concernent le domaine de l'eau, notamment l'assainissement des eaux usées et la distribution d'eau potable, ainsi que celui des déchets, via les interventions du service public de gestion des déchets, les opérations de traitements spécifiques réalisées par les entreprises de certains secteurs d'activité ou le recyclage. Les dépenses liées à l'environnement englobent également celles liées à la protection de l'air, à la préservation des sols et des eaux souterraines et de surface, à la lutte contre les nuisances sonores et à la protection de la biodiversité et des paysages. D'autres dépenses sont transversales à ces différents domaines. C'est le cas de celles allouées aux activités de recherche et développement (R&D) qui participent à l'amélioration de la connaissance dans le domaine de la protection de l'environnement et le développement de nouvelles technologies moins polluantes ou celles liées aux activités de réglementation et d'administration de l'environnement par les pouvoirs publics (*graphique 1*).

La dépense liée à l'environnement a augmenté plus vite que le produit intérieur brut (PIB) depuis 2000. Entre 2000 et 2018, la dépense liée à la protection de l'environnement a ainsi progressé de 2,8 % en moyenne par an, alors que la croissance annuelle moyenne du PIB en valeur était de 2,6 % sur la même période (*graphique 2*).

La gestion des déchets et de la récupération des matières premières de recyclage est le secteur qui contribue le plus à

la hausse de cette dépense du fait des nombreux investissements dont il fait l'objet pour améliorer la valorisation des déchets et leur collecte sélective : extension du réseau des déchèteries (4 614 en service en 2017 contre 4 007 en 2005), d'incinérateurs avec récupération d'énergie, de centres de tri et de compostage des déchets (*graphique 3*). La taxe, ou redevance, d'enlèvement des ordures ménagères a ainsi augmenté de près de 4 % en moyenne par an entre 2006 et 2018. Le financement des dépenses de gestion des déchets et des matières de recyclage est assuré pour l'essentiel par les entreprises (69,3 %) et les ménages (21,5 %).

Dans le domaine de l'eau, la dépense progresse moins fortement depuis 2011 qu'au cours de la décennie précédente, en raison notamment de la baisse des dépenses en matière de potabilisation et de distribution d'eau. Que ce soit en matière d'eau potable ou de traitement des eaux usées, ce sont les entreprises et les ménages qui contribuent le plus aux dépenses dans ce domaine.

De manière globale, les entreprises restent les principaux financeurs de la dépense liée à l'environnement (près de 48,5 %), notamment dans les domaines des déchets, de la R&D ou de la protection de l'air. Les ménages sont les seconds financeurs (26,5 %), légèrement devant les administrations publiques (23,8 %), dont la part diminue depuis 2013. La contribution financière européenne reste marginale (1,2 %) et s'effectue principalement sous la forme de subventions dans le cadre du Feader (*tableau 1*).

En complément de ces dépenses liées à l'environnement, plus de 8,6 Md€ ont été investis en 2018 en faveur du développement des énergies renouvelables en France, en particulier dans les secteurs de l'éolien et des pompes à chaleur individuelles. Ces montants font partie des financements mis en œuvre pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et pour contribuer à l'atténuation des effets du changement climatique. L'institut I4CE évalue à 45,7 Md€ les efforts consentis dans ces domaines par les différents acteurs en 2018.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les comptes de l'économie de l'environnement en 2015*, CGDD/SDES, *Datalab*, avril 2018, 36 p.
- *Institute for Climate Economics (I4CE)*

Dépenses liées à l'environnement

Tableau 1 : évolution de la part de la contribution financière des acteurs dans la dépense liée à l'environnement
En %

	2000	2008	2018p
Administration	24,2	27,5	23,8
Entreprises	47,8	44,8	48,5
Ménages	27,7	27,0	26,5
Europe	0,4	0,7	1,2

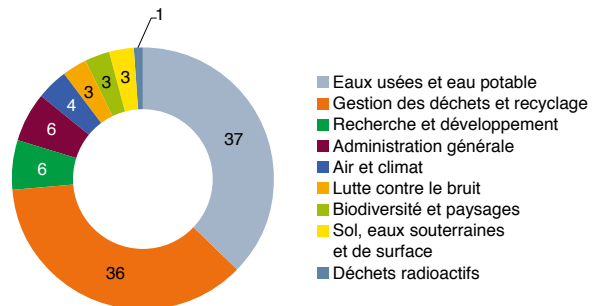
p = données provisoires.

Note de lecture : en 2018, 48,5 % de la dépense liée à l'environnement est financée par les entreprises.

Champ : France.

Source : SDES, compte satellite de l'environnement, 2020

Graphique 1 : répartition de la dépense liée à l'environnement, en 2018
En %



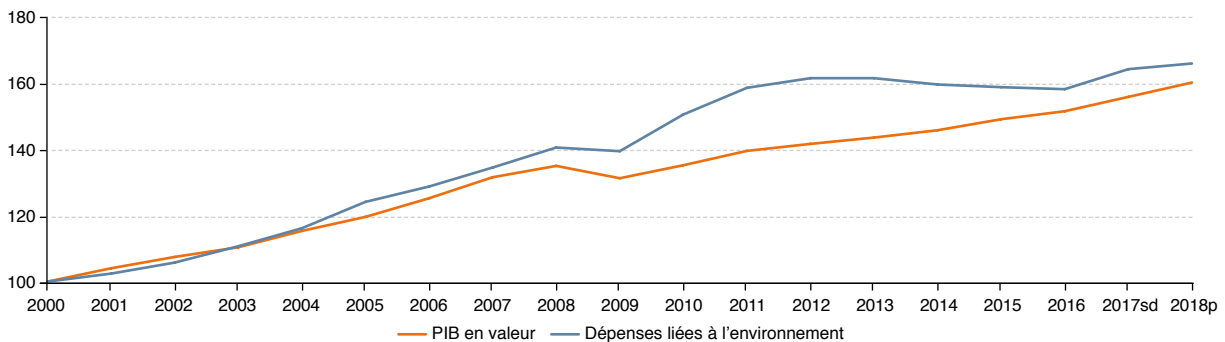
Note : données provisoires.

Champ : France.

Source : SDES, compte satellite de l'environnement, 2020

Graphique 2 : évolution de la dépense liée à l'environnement et du produit intérieur brut (PIB)

En indice base 100 en 2000



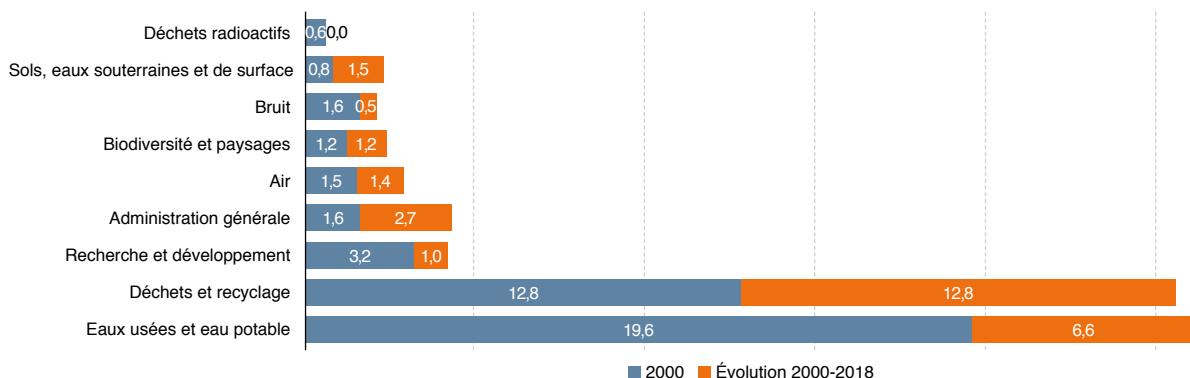
sd = données semi-définitives ; p = données provisoires.

Champ : France.

Source : SDES, compte satellite de l'environnement, 2020

Graphique 3 : évolution de la dépense liée à l'environnement, de 2000 à 2018

En milliards d'euros courants



Note : données 2017 semi-définitives et données 2018 provisoires.

Champ : France.

Source : SDES, compte satellite de l'environnement, 2020